

Les services immobiliers des notaires sur internet

Les sites internet

Seul professionnel à offrir trois méthodes différentes pour vendre ou acheter un bien immobilier, le notaire vous accompagne et vous conseille dans toutes les étapes du parcours immobilier, de l'évaluation immobilière initiale jusqu'à l'annonce de mise en vente. À cet effet, des informations et des conseils sont disponibles sur le site internet des notaires de France www.notaires.fr, et des outils sont proposés sur le portail spécialisé www.immobilier.notaires.fr. La mise en avant des « marques des Notaires de France » (immo.annonces, immo.interactif, immo.enchères) accessibles sur ce dernier site permet de vous guider très facilement vers les services les plus appropriés à votre projet immobilier.

L'application immobilier.notaires

Les notaires de France concourent aujourd'hui largement à la transparence des marchés immobiliers, par leur connaissance des prix et la diffusion gratuite des don-

nées auprès du grand public via le site www.immo-prix.com, une application smartphone des prix de l'immobilier disponible sur iPhone, iPad et Android et une note de conjoncture immobilière trimestrielle.

L'application smartphone/tablette (iOS) et le site mobile de www.immobilier.notaires.fr permettent un accès unique, à tout moment, aux services immobiliers des Notaires de France :

- Bénéficier des conseils de notaire dans tous vos projets
- Accéder à plus de 100 000 annonces provenant uniquement de notaires partout en France.
- Trouver un notaire expert labélisé ou certifié en évaluation immobilière autour de vous
- Calculer les frais d'achat de votre bien immobilier.

L'application vous permet de consulter les prix du marché immobilier dans plus de 36 000 communes françaises.

Les données sont actualisées mensuellement et restituent fidèlement la réalité du marché.

Vous disposez d'une évolu-



Infos et conseils sont disponibles sur le site internet des notaires de France www.notaires.fr, et des outils sont proposés sur le portail spécialisé www.immobilier.notaires.fr

Capture d'écran

tion trimestrielle, annuelle et sur 5 ans de l'indice des prix des logements.

L'outil de calcul des frais d'acquisition (improprement appelés "frais de notaire") vous permet d'estimer le montant des impôts et autres, qu'il vous faudra prévoir en plus du prix de vente. La répartition de ces frais vous est proposée pour mieux comprendre la ventilation entre la rémunération de l'office et les différentes taxes collectées et reversées au Département ou à l'État. Ces données sont fournies à titre indicatif et ne

représentent nullement un engagement contractuel.

Le taux de TVA ainsi que les taux des droits départementaux de mutation à titre onéreux au 1er juin 2014 sont actualisés. Vous pouvez aisément conserver vos recherches de prix du marché et vos simulations de frais dans vos favoris.

Rubrique réalisée par les notaires de l'Isère, de la Drôme, des Hautes-Alpes et des Savoie.

AGENDA

« Conseil du coin » : les notaires conseillent gratuitement dans les cafés samedi 1er août. Infos sur <http://conseilducoin.fr> – twitter @conseilducoin.

À consulter :

- <http://chambre-38.notaires.fr>
- <http://chambre-26.notaires.fr>
- <http://chambre-05.notaires.fr>
- www.chambre-interdepartementale-de-savoie.notaires.fr –
- www.facebook.com/notairecom –
- www.twitter.com/notairecom